
B I L L.

Acte pour incorporer l'*Institut Canadien*.

ATTENDU, qu'il existe à Montréal, de- Prémambule.
puis plusieurs années, une association connue sous le nom de l'*Institut Canadien*, fondée dans un but d'union, d'instruction mutuelle
5 et de progrès général, et que pour atteindre ce but les membres de cette association ont formé une bibliothèque et une chambre de lecture, qu'ils tiennent des assemblées générales toutes les semaines, dans lesquelles
10 sont traités, par le moyen de lectures, d'essais et de discussions, des sujets propres à répandre l'instruction et à développer les connaissances utiles et pratiques, au sein de la population de la ville de Montréal et des
15 alentours ; et qu'ils ont organisé dans le sein de leurs association des facultés s'occupant chacune spécialement de l'étude et des progrès des sciences et des arts, le tout pour l'avantage de la société en général, et particulièrement des membres actuels de cette
20 association et de ceux qui en feront partie à l'avenir ; et attendu que Vincelas Paul Wilfred Dorion, président, et Charles Quevillon, Auguste C. Papineau, Pierre Blanchet,
25 François Pominville, Louis Ricard, Charles Bourdon, Charles Lacroix et J. B. Edouard Tellier, officiers de la dite association, maintenant en exercice, ont, pour et au nom du dit
Institut Canadien, représenté par leur re-
30 quête à la législature, que la dite association possède un nombre considérable de livres, journaux et autres objets propres à faciliter le but de la dite association, et qu'un grand nombre de lectures publiques et d'essais
35 ont été donnés au public par son entremise ; et attendu qu'ils ont en outre représenté qu'afin d'atteindre plus promptement et plus efficacement le but pour lequel la dite association a été fondée, il est nécessaire